

Déviations de Mignaloux : Décapa veut peser

L'association Décapa est dans les starting-blocks. « Dès que l'État confirmera l'abandon du projet d'autoroute entre Poitiers et Limoges, nous prendrons des initiatives pour peser dans le débat sur le contournement du sud-est de Poitiers », a promis Patrick Ferrer, le président de cette associa-

tion, lors de l'assemblée générale, mercredi 14 juin 2023, à Mignaloux-Beauvoir.

Forte de 500 adhérents, cette association de défense du cadre de vie, du patrimoine et de l'environnement, milite depuis sa création pour une déviation de Mignaloux qui passerait le plus loin au nord de la commune,

« où il n'y a qu'une centaine d'habitations ». Même si ce tracé est le plus long et le plus coûteux à aménager.

L'association est opposée à tout autre tracé plus central, notamment le dernier en date, proposé par Grand Poitiers, et compte bien le faire savoir à nouveau. « C'est bien l'État qui va relancer le processus d'études sur ce contournement, comme en 2004 et 2019, et pas Grand Poitiers, a expliqué Patrick Ferrer. C'est

donc au préfet que nous adresserons nos propositions et l'étude que nous avons menée sur les impacts sur la santé humaine des populations à proximité d'axes routiers importants. Et nous l'inviterons à une visite sur place. »

Impacts sur la santé

Deux membres de l'association, médecins dans le civil, ont en effet produit une étude qu'elles ont détaillée lors de l'assemblée générale. L'une sur la pollution

atmosphérique dont le transport routier est l'un des principaux facteurs. L'autre sur les conséquences des nuisances sonores. Avec cette conclusion: « Comme on ne pourra pas faire disparaître les voitures et les camions, il faut les faire passer le plus loin possible des populations. » Notamment celle de Mignaloux-Beauvoir, on l'a bien compris.

Philippe Bonnet



Patrick Ferrer, le président de Décapa, est prêt à débattre avec l'État. (Photo archives NR-CP)

point chaud

La peur du poulet

L'association Décapa combat également un projet agrovoltaïque porté par la société Valeco, à la sortie de la commune « en face du golf et d'un lotissement », dont l'enquête publique sera close le 16 juin. « Il faut qu'un maximum de citoyens se mobilise dans les derniers jours pour montrer

notre opposition à ce projet », a plaidé Patrick Ferrer. Le projet porte sur 28 hectares, sur lesquels seraient implantés des panneaux photovoltaïques, un espace de maraîchage et un élevage avicole. C'est ce dernier point qui inquiète le plus l'association, qui craint des nuisances olfactives, des pollutions des fossés, « le long

d'une route inondable ». Contre ce projet, l'association a reçu le soutien d'un conseiller régional LR, de deux conseillers départementaux PS, du député Renaissance Sacha Houlié. La commune, ainsi que Grand Poitiers, devraient également rendre un avis défavorable à ce projet.